

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

VENDREDI 14 SEPTEMBRE 1979 - N°951

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Conférence sur le Zimbabwe Le Front Patriotique fait entendre sa voix

Le Front Patriotique a obligé les Britanniques à mettre à l'ordre du jour de la conférence un règlement global des problèmes du Zimbabwe, compte tenu du rapport de forces sur le terrain. Cependant le risque persiste de voir le gouvernement britannique ajourner la conférence après l'examen d'une nouvelle Constitution et reconnaître ainsi le gouvernement Muzorewa.

Chili : grèves de la faim pour les disparus

Tandis que le ministre chilien des Affaires Etrangères négocie des contrats d'armes à Paris, les familles de disparus observent des grèves de la faim dans cette même ville et au Chili. Nous avons rencontré l'un d'entre eux.

Lire l'interview en page 8

Dans Le Quotidien du Peuple du samedi 15 septembre

Notre dossier
Hausse des prix :
L'offensive d'été
du pouvoir

Après la conférence de La Havane
Positions pro-soviétiques et riposte des non-alignés

Après 3 ans de plan Barre Ceyrac nous réclame encore plus d'efforts

Dans une interview au journal *Les Echos*, le patron du CNPF estime que «le brouillard se dissipe... nous sommes sur la bonne voie...» et s'empresse d'ajouter : «La facilité est derrière nous, l'effort devant nous».

Il est dans l'ensemble satisfait. On aurait tort de croire «que ce sont les licenciements qui créent le chômage». Et, selon lui, l'opération «emploi des jeunes» serait en bonne voie.

Il formule une exigence à l'intention du gouvernement : «La liberté des prix doit être étendue à toute l'économie». Nous avons un avant-goût de ce projet avec ce que sont devenus les prix du pain, des livres...



Une brigade soviétique à Cuba ? L'affaire et ses enjeux



Lire en page 7

Vent fort à faible

Inquiétudes giscardiennes.
André Diligent (CDS) : la politique de Barre est «honnête dans son exposé et juste dans ses principes» mais «il lui manque ce souffle d'unité nationale».

Barre lui-même : «il nous faut aussi un idéal et l'idéal c'est une société plus solidaire où les êtres humains peuvent s'épanouir».

Chômage, hausse des prix, une vie quotidienne qui se dégrade : c'est tout ce que nous propose Barre, mis à part ses généralités creuses sur l'idéal. C'est bien le problème de ceux qui nous gouvernent. Ils veulent nous mener en bateau en se creusant la tête pour savoir où ils vont.

Ils manquent de souffle... sauf quand il s'agit de nous demander encore plus d'effort.

3 septembre 1939 : le monde entre en guerre

Dans nos deux précédentes éditions, nous avons vu, au fil des événements qui s'étalent du traité de Munich à l'offensive allemande de mai 1940, comment «l'esprit munichois» et l'anticommunisme régnaient en maîtres dans la bourgeoisie française. Reste à savoir pourquoi. Pourquoi, par exemple, la Chambre élue en 1936 — celle du Front

Populaire — va-t-elle voter quatre années plus tard les pleins pouvoirs à Pétain ? Pourquoi les députés communistes, membres de la majorité parlementaire en 1936, vont-ils subir, avec tous les communistes, la plus violente des répressions, avant que la police française ne livra aux nazis ceux qu'elle a pu arrêter ?

interrompues en raison de la situation internationale». D'octobre 1938 à août 1939, le PCF va s'efforcer de rompre l'isolement né de sa juste condamnation des accords de Munich, tout en militant pour que le gouvernement français réponde à l'appel de l'URSS. Peine perdue. Au contraire, c'est l'anticommunisme

Cette première vague de répression va avoir d'indéniables conséquences : privés de réunions, privés de presse, soumis à une énorme pression idéologique, un nombre non-négligeable de militants vont s'interroger sur le pacte, et parfois même le renier. Notons cependant que l'immense majorité d'entre eux auront une attitude héroïque pendant la Résistance, au contraire des bourgeois offusqués d'août 1939.

Le 17 septembre, les troupes de l'Armée Rouge entrent en Pologne. Contre les communistes français, c'est la curée. Le 26 septembre 1939, alors donc que la guerre est déclarée avec l'Allemagne, le conseil des Ministres dissout «de plein droit le Parti Communiste, toutes associations, toutes organisations et tous groupements de fait qui s'y rattachent et tous ceux qui, affiliés ou non à ce parti, se conforment dans l'exercice de leur activité à des mots d'ordre relevant de la III^e Internationale». En octobre, tous les dirigeants sont arrêtés, à l'exception de ceux qui sont passés dans la clandestinité (Pétri, Tillon, Thorez, Duclos)... et de ceux qui sont aux armées.

Pour donner le ton de l'hystérie anticommuniste, citons quelques propos tenus à l'Assemblée le 16 janvier 1940, alors que 2 députés communistes — aux armées — sont venus une dernière fois faire entendre la voix de leur parti. Un radical : «Le communisme, il faut par tous les moyens essayer de l'abattre et de l'exterminer». La gauche applaudit. Un «modéré» : «Il faut commencer par les instituteurs». Un socialiste : «Il faut frapper vite, il faut frapper fort». Blum n'est pas d'accord ; avec le fond ? non, avec la méthode : «La décomposition du parti communiste ne sera pas précipitée, mais enrayée».

Situons bien les faits, en ce printemps 1940. La France est en guerre avec l'Allemagne nazie, mais l'Etat-major rêve d'expéditions contre l'URSS. La France est en guerre, mais des usines sidérurgiques continuent à exporter vers l'Allemagne (voir QdP du 13 septembre). La France est en guerre, la 5^e colonne et les fascistes continuent leur travail de sape, mais le ministère de l'Intérieur publie fièrement, en mars, le communiqué suivant : «Les mandats électifs du communisme n'existent plus : 300 conseils municipaux communistes ont été suspendus. En tout, 2 778 élus communistes ont été déchus de leurs mandats. Les 2 quotidiens, L'Humanité, qui tirait à 500 000 exemplaires, et Le Soir à 250 000 exemplaires ont été supprimés, ainsi que 159 autres feuilles. 620 syndicats ont été dissous. 11 000 perquisitions ont eu lieu, 675 dissolutions de groupements politiques à tendance communiste ont été prononcées. En outre, les militants ont été traqués, 3 400 ont été arrêtés au 7 mars. Il y a de nombreux internements dans les camps de concentration. 10 000 sanctions ont été prises contre les fonctionnaires communistes. La chasse continue jour et nuit».

Le bilan est éloquent. C'est celui de la bourgeoisie française au moment où s'ouvre la 2^e guerre mondiale.

(3) «Plutôt Hitler que le Front Populaire»

Par Nicolas DUVALLOIS

Les décrets-lois Daladier

Après Munich, il est un domaine où le Front Populaire n'est pas encore mort : c'est celui des conquêtes sociales arrachées par les grèves de 1936. La bourgeoisie va montrer plus de célérité à s'y attaquer qu'elle ne le fait envers le fascisme hitlérien. Quelques semaines après Munich, Daladier obtient de la Chambre les pleins pouvoirs. Paul Reynaud, au nom du «développement de la production et de la défense de la France», promulgue une série de décrets-

bourgeoisie a totalement les choses en main, et la voie s'ouvre à elle de la répression anticommuniste la plus brutale.

Le Front Populaire agonise

Il n'entre pas dans notre propos de développer sur l'histoire du PCF durant cette période difficile. Bornons-nous simplement à situer quelques jalons historiques : la rupture «officielle» du Front Populaire peut être datée au 13 janvier 1938, quand le président du Conseil, Camille Chautemps, dénonce «des forces

qui monte progressivement chez les radicaux et les socialistes, avant d'éclater avec le pacte de non-agression germano-soviétique du 23 août 1939.

On sait l'explication fallacieuse de la bourgeoisie, qui a encore largement cours de nos jours : en signant le pacte, les Soviétiques ont donné le feu vert aux Hitlériens pour attaquer la France. Les termes du Pacte sont pourtant à peu près identiques à celui que la France avait signé avec l'Allemagne ; quelques 8 mois plus tôt (voir QdP du 12 septembre). Approuvant le pacte, les communistes sont dès lors considérés comme les complices objectifs des nazis. «Votre

Le débat sur la ratification des accords de Munich, le 4 octobre 1938, marque clairement l'orientation de la bourgeoisie française. Seuls un socialiste, Jean Bouhey, et un journaliste de droite, Kerillis, joignent leurs voix aux 76 députés communistes pour voter contre la ratification. Les motivations des 331 «munichois», et des forces politiques et sociales qu'ils représentent, ne sont pas pour autant les mêmes.

Ainsi, à droite, deux raisonnements se superposent. Pour les uns, il y a approbation pure et simple du fascisme hitlérien : Brinon, Tixier-Vignancour (déjà), et dans une certaine mesure Pétain, qui intrigue depuis son poste d'ambassadeur de France auprès de Franco, en sont des illustrations. Pour les autres, le choix est vite fait entre un Hitler, dont les manières les effraient, et un Front Populaire où la combativité des travailleurs a pu se manifester. N'oublions jamais que le sinistre «Plutôt Hitler que le Front Populaire», était plus qu'un slogan.

Le pacifisme d'une certaine gauche

A gauche, les motivations sont certes plus complexes. Depuis 1933, socialistes et radicaux ne manquent pas de dénoncer le fascisme et ses périls, mais ils se font parallèlement les porte-parole d'un pacifisme largement répandu dans les masses. Le 10 avril 1939, Laplagne écrivait, dans *La Révolution prolétarienne* : «Il y a Hitler, il y a Mussolini, il y a Franco, il y a le Japon. Lutter contre eux est un devoir pour la classe ouvrière, mais si cette lutte doit entraîner un conflit armé, j'avoue ne pas goûter ce raisonnement». Au «Plutôt Hitler que le Front Populaire» de la droite, les sociaux-démocrates opposent un «Tout plutôt que la guerre». Le pacifisme est d'autant plus ancré que la France de 1939 porte encore les traces de la grande boucherie de 1914-18. Toute la classe politique est issue de la génération du feu, et il n'est pas une famille française qui n'ait été endeuillée 20 ou 25 ans plus tôt. Le poids du pacifisme est à la mesure du cauchemar qu'ont vécu des milliers d'hommes et de femmes de la génération précédente.

Plus encore que les partis, c'est la CGT qui illustre ce pacifisme. En juillet 1939, on entend un secrétaire de la CGT, Belin, déclarer devant le 14^e congrès de la FFTL : «Nous condamnons toutes les manifestations qui, sous couvert de soi-disant défense de la démocratie contre le fascisme, préparent la plus scandaleuse des collaborations de classe : l'union sacrée !» On mesurera mieux le poids de ces paroles en sachant que c'est ce même Belin qui livra les syndicalistes communistes à la police, quelques semaines plus tard, avant de devenir le «ministre de la Production industrielle et du Travail»... de Vichy !



Quelques uns des nombreux communistes déportés à Châteaubriand en 1939 et 1940. Quelques mois plus tard, la police française les livra à la gestapo.

lois : les 40 heures sont de fait abolies, le salaire aux pièces est remis en vigueur là où les conventions collectives l'avaient supprimé, les impôts augmentent et une troisième dévaluation est mise en route. Minée par ses contradictions internes, la CGT réagit peu, et la répression fait le reste. Le 23 novembre, quand les ouvriers de Renault-Billancourt entrent en grève, ils sont assaillis par 300 pelotons de gardes-mobiles ! Le 30 novembre, l'armée, baïonnette au canon et fusils chargés, est dans les rues de Paris pour s'opposer à la grève générale, qui de fait sera un demi-échec.

Ainsi, trois années après l'euphorie du Front Populaire, la

obscurité (...) qui donnent à la classe ouvrière des conseils de violence», tout en sollicitant l'abrogation de certaines mesures sociales. Malgré quelques soubresauts, la majorité parlementaire née des élections de 1936 ne survivra pas à ce débat du 13 janvier.

Pourtant, le PCF déploie de vastes efforts pour convaincre ses anciens alliés radicaux et socialistes de la nécessité d'être fermes face au fascisme hitlérien. Le CC du 21 septembre 1938, une semaine avant Munich, lance le mot d'ordre : «Vive l'union des forces pacifiques pour sauver la paix», tandis que le manuel d'histoire du PCF nous apprend que «des grèves sont

parti, c'est le parti de l'ennemi, c'est l'instrument de l'ennemi» s'exclame Riou, député socialiste, pourtant élu en 1936 dans l'Ardèche grâce aux voix du PCF.

La chasse aux communistes

Le 25 août, le surlendemain du pacte, *L'Humanité* est saisie, puis «suspendue». Elle ne sera plus autorisée qu'en 1944. Le 30 août, le procureur ouvre une «information générale» contre le PCF. Une rubrique nouvelle apparaît dans les journaux : «Répression des menées communistes».

A l'heure où nous mettons sous presse, il n'était pas encore possible d'avoir une appréciation exacte de l'ampleur du mouvement de grève qui avait commencé mercredi à 20 heures. Toutefois, il s'avère qu'elle est largement suivie.

Selon la direction, le trafic n'était en moyenne assuré qu'à 40 % sur l'ensemble du réseau, à 60 % pour les gares de Paris-Est et Paris-Nord, à 30 % pour les autres gares. Dans la région lyonnaise elle semblait très fortement suivie.

Les grèves du mois d'août (22 au 24) ont été très largement suivies par les roulants. C'était la quasi suppression des trains de banlieue et de grandes lignes. Les cheminots, en pleine période de congés, rengageaient la

lutte, pourquoi ? Alors que des négociations sur les conditions de travail trainent depuis 3 ans, un arrêté ministériel sur la réglementation du travail à la S.N.C.F. paraît au mois d'août. Les cheminots le jugent inaccept-

SNCF : DES RAISONS POUR LES CHEMINOTS D'ETRE MECONTENTES

La grève est largement suivie

table. C'est la remise en cause des avantages acquis, l'aggravation des conditions de travail : la conduite par un seul agent des trains de marchandises, la durée du temps de travail augmentée par les aller-retours considérés

comme bout à bout. Cette attaque sur les conditions de travail s'ajoute aux attaques incessantes contre les droits syndicaux (des sanctions tombent contre les militants sur tous les prétextes). La direction de la S.N.C.F. a convoqué les

organisations syndicales le 20 septembre pour discuter des modalités d'application de l'arrêté ministériel, mais discuter de quoi alors qu'on est en complet désaccord ? C'est pourquoi la CGT et la CFDT ont lancé un mot d'ordre de grève à tout le personnel. De graves menaces pèsent sur l'avenir des cheminots : 5 000 emplois sont supprimés tous les ans et les nouvelles mesures supprimeraient encore 10 000 emplois.

La fermeture de 2000 km de lignes envisagée d'ici 1980, les fermetures de gares au trafic marchandises, les menaces qui pèsent sur le devenir de la caisse de prévoyance (les augmentations des cotisations vont déjà se répercuter sur les salaires en septembre.

L'accord salarial qui doit prendre effet le 1^{er} septembre est loin de compenser les hausses des prix. C'est en fait une baisse importante du pouvoir d'achat (40000 cheminots gagnent moins de 2 800 F par mois).

Les avantages acquis par la lutte sont tournés par la direction en développant le recrutement d'auxiliaires et contractuels à des conditions plus mauvaises que pour les agents. Au fil des ans, elle a remplacé les cheminots par des entreprises privées pour l'entretien, le nettoyage, la manutention.

Le contrat d'entreprise qui lie l'Etat à la S.N.C.F. prend fin en 1982 et les responsables syndicaux s'interrogent sur le devenir de cette entreprise nationalisée.

D.D.

LE CAT DE BESANÇON VA BIENTOT REOUVRIR

Mais dans quelles conditions ?

Le CAT de Besançon va devenir le C.H.A.T., Centre des Handicapés au Travail. Il faut se rappeler les objectifs de la lutte des travailleurs du CAT de Besançon.

En 1975, deux grèves paralysaient le Centre d'Aide par le Travail de Besançon. Elles avaient avant tout pour but de conquérir le droit syndical et le SMIC pour 180 handicapés ainsi qu'une convention collective pour l'encadrement.

Depuis le 24 février 1977, le Centre est fermé et les travailleurs occupent les ateliers, luttent pour le maintien de l'emploi et pour retrouver les avantages acquis. La cause du sabotage de cette fabrique de meubles où travaillaient 270 personnes (180 handicapés, 90 valides), est la volonté du pouvoir d'appliquer la loi d'orientation dite « en faveur » des handicapés. Cette politique

de répression contre les handicapés n'a jamais été contrariée par la municipalité de gauche qui parle beaucoup, mais en pratique a accepté honteusement toutes les contraintes de la loi et l'applique sagement. Le président du Conseil d'Administration de l'établissement qui se défend d'ailleurs d'avoir agi en tant que représentant de la municipalité est conseiller municipal socialiste.

La situation actuelle est l'aboutissement de deux ans et demi de lutte. Le Centre va bientôt réouvrir, mais dans quelles conditions ?

L'application de la loi d'orientation pour les handicapés cela signifie comme salaires 70 % du SMIC en CAT, 90 % en Atelier Protégé, niveau de salaire qui n'est pas garanti pendant les 6 mois d'essai.

Les handicapés seront

orientés vers le nouvel établissement par la CO-TOREP, commission d'orientation professionnelle spécialisée. Pour les valides, il existe une garantie écrite de réembauche de la part du Sénateur-Maire Schwint en contrepartie d'une évacuation des ateliers le mercredi 12 septembre. La réembauche de 6 personnes d'encadrement est une victoire mais il en reste bien d'autres à gagner. Une question primordiale est maintenant la réembauche des travailleurs handicapés qui pourraient être placés au CAT de Besançon à partir du 1^{er} octobre ou beaucoup plus tard.

UN PROCES POUR 6 SYNDICALISTES DU CAT

Un obstacle important se trouve encore devant les travailleurs. Ils ont de-

vant eux un sénateur maire qui les félicite pour leur ténacité, mais il faut savoir que son collègue socialiste Huot, président du Conseil d'Administration du CAT a porté plainte dès 1977 contre les syndicalistes et jusqu'ici la tendance est à refuser la demande d'annulation de la plainte et d'un procès injuste. Ce qui est à craindre c'est qu'une condamnation des inculpés ne vienne délier le maire de sa promesse d'embauche.

Un procès aura lieu le vendredi 28 septembre à 14 h 30 au Tribunal de Besançon. Pour cette date, les travailleurs ont besoin d'un soutien important. Envoyez avant le 28 septembre des lettres et télégrammes de soutien à Section Syndicale CFDT du CAT, 3 rue Champond 25 000 BESANÇON.

Correspondant CAT

BONNET INFORMATISE LES CONTROLES RACISTES

«La police française est raciste» affirmait récemment un syndicat de policiers. Tout habitant d'une grande ville peut d'ailleurs le constater quotidiennement : l'essentiel des contrôles d'identité visent ceux qui n'ont pas la peau claire. C'est ce que l'on a appelé les «contrôles au faciès».

Si les contrôles racistes se sont tellement développés c'est évidemment que prenant leur place dans la campagne actuelle, ils visent à diminuer le nombre des sans travail particulièrement nombreux chez les immigrés puisqu'ils sont les premiers licenciés.

Afin de rationaliser son travail, de le rendre encore plus efficace, le Ministère de l'Intérieur vient de doter la Préfecture de Police de Paris d'un télé-imprimeur. Un pas supplémentaire est

ainsi franchi dans la mise sur fiche d'une partie importante de la population. Notons l'hypocrisie des inspireurs de ce fichier qui n'écrivent rien dans leur circulaire d'explication (voir fac simulé) qui pourrait laisser penser qu'elle vise les immigrés. Toutefois chacun sait que seuls les immigrés doivent avoir une carte de séjour, ou peuvent faire l'objet d'une fiche d'expulsion.

Pour illustrer leur «exemple type» ces dangereux individus ont d'ailleurs choisis un Malien. La CFDT de la police a d'ailleurs carrément mis les pieds dans le plat en déclarant : «Avec cette circulaire la menace est politique, on met à la disposition des policiers des moyens techniques qui facilitent leur travail, mais la cible choisie, les immigrés, n'est pas neutre».

Paris, le 14 Juillet 1979

MINISTRE DE L'INTERIEUR
PRÉFECTURE DE POLICE
Direction Générale de la Police Municipale
Sous-direction des Services Généraux
Centre de coordination des Services Locaux

DIAGNOSTIC N° 36 - 79

A tous chefs de service P.M.

A CLASSER EN D.50-D.64.

OBJET: Mise au point d'un téléimprimeur au service du Centre de coordination des Services Locaux.

ANNEXE CIRCULAIRE N° 36 - 79

OBJET: Mise au point d'un téléimprimeur au service du Centre de coordination des Services Locaux.

Services: ANTOI, At Police Générale Service du Centre Central

Intérogation:

Est-il autorisé d'une sorte de dépositaire des DS ? * DS
* * * * *
A-t-il une fiche d'identification ? * FO
* * * * * de renseignement ? * FE
* * * * * un refus de travail ? * RT
* * * * * une fiche d'expulsion ? * PE

Noter si le service demandeur veut la filiation complète de l'individu, il mentionne, filiation complète, le type de message.

Exemple type de message:

APR 01 Auto 501 A 90-Estier Central
STROCK,
Toussaint,
22.11.30,
Mali,
Malienne
C.C.N°.....(ignoré)

INT / 700 / FO /
Si le service désire obtenir la filiation complète, il ajoutera
*** après INT.

Ce qui donne :

INT / 7 / 700 / FO /

Une circulaire raciste qui ne dit pas son nom

Quand le bâtiment va mal... c'est la faute aux mauvais ouvriers

Il y a des patrons qui n'y vont pas par quatre chemins. En général, les formes sont mises pour licencier les travailleurs ou pour amputer le pouvoir d'achat. On invoque le «contexte international», les difficultés de toutes sortes, que sais-je encore...

Chez Bloch et Cie, (entreprise générale de travaux de Blois), foire de tout cela ! Si l'entreprise va mal, c'est qu'il y a de mauvais ouvriers, et que, d'une manière générale, les rémunérations sont trop élevées. Qu'à cela ne tienne, on va remettre «de l'ordre dans la maison». Et de publier rapidement une de ces notes de service qui vaut le coup d'être vue et dont nous publions les extraits les plus «gratinés», en même temps que les plus révoltants.

Il semble cependant que l'analyse de Bloch et Cie ne soit pas partagée par tout le monde. En tout cas, pas par les 300 travailleurs de l'entreprise qui se sont immédiatement mis en grève illimitée.

BLOCH & C^{IE}
ENTREPRISE GENERALE DE TRAVAUX
MAÇONNERIE - NETTOYAGE

82, Rue André-Bouille - 41000 BLOIS - Tél. 78.14.53 - 78.05.49 - 78.16.97

Il n'y a pas eu de bénéfices cette année à l'entreprise Bloch. Nous avons même fait des grosses pertes. La Société n'a survécu qu'avec la vente des logements qu'elle avait...

...Pour redresser la situation nous sommes obligés de prendre des mesures énergiques suivantes :

1. Retour complet au travail à tâche.
2. Suppression de la prime du 13^e mois tant que les autres entreprises de la profession n'y seront pas astreintes.
3. Diminution de l'effectif de 10 % par an.
4. Chasse au travail mal fait, au gaspillage et au massacre du matériel.

Ces mesures ne toucheront pas gravement les équipes qui tournent bien. Lorsqu'il y a une bonne production sur un chantier le montant des ventes est fort, et la paye est belle. L'entreprise gagne de l'argent, si le personnel en gagne.

...Nous avons établi une liste de ceux qui, travaillant le moins possible, vivent aux crochets de l'entreprise, et des travailleurs consciencieux.

En les licenciant en même temps que les coutumiers du travail mal fait, des briseurs de matériel, nous alignerons l'effectif, et rendrons le contrôle, la préparation du travail, et l'approvisionnement des chantiers plus efficaces...

...Avec un peu de vigilance de la part de chacun, on doit éviter à notre entreprise de nombreuses pertes...

...Ces mesures sont sévères. Elles sont destinées à l'ensemble du personnel. C'est la survie de votre outil de travail qui en dépend. Nous pensons que vous êtes d'accord pour que nous remettions de l'ordre dans la maison.

Rapport sur la programmation militaire française

POURSUITE DE L'EFFORT NUCLEAIRE

Ce rapport portant sur l'exécution de la loi de programmation 1977-1982, réaffirme les orientations de la politique de défense française : priorité au nucléaire, maintien des alliances et, en cas de crise ou de conflit, liberté de manœuvre. Le rapport

Conformément aux dispositions de la loi de programmation militaire de 1976, le Premier ministre et le ministre de la Défense ont remis ce mardi, au Parlement un rapport sur son exécution. Ce rapport souligne que «les princi-

pales évolutions constatées dans l'environnement international ne modifient pas les grandes options de la politique de défense de la France». Et de préciser : «L'effort nucléaire national, solidarité avec (les) alliés et volonté de prendre part à

Comité central du PCF : l'auto-satisfaction

Un rapport de Philippe Herzog, suivi d'une discussion où 17 des 145 membres du CC participèrent, l'adoption d'une résolution présentée par Leroy sur les ventes de l'*Humanité* et l'*Humanité-Dimanche*, enfin un discours de clôture — qualifié d'important — de Marchais, ainsi s'est présentée la réunion du comité central du PCF, qui vient de se tenir mercredi 12 septembre à la mairie d'Ivry.

La direction du PCF n'a pas attendu la réunion du CC pour faire sa rentrée. Dès le 2 août, Marchais avait défini les contours de ce que serait l'action de son parti dans les mois à venir. C'est bien évidemment dans ce cadre que Herzog, au nom du bureau politique, a développé son rapport, intitulé : «Une voie nouvelle : sans attendre, développons les luttes partout et avec tous pour faire échec à la politique du pouvoir et conquérir des positions démocratiques».

Il n'a pas été difficile à Herzog de démontrer les raisons qui incitent à la lutte, tant les attaques du gouvernement Giscard-Barre sont nombreuses. En revanche, on constate avec surprise que la direction du PCF considère sans vergogne que les «re-

culs» du pouvoir (essentiellement les primes d'octobre aux familles) sont dues à son action. De même, l'économiste du PCF estime que la propagande du pouvoir est «essentiellement défensive», celui-ci se contentant de répliquer aux arguments du PCF. L'heure est à l'auto-satisfaction donc.

Par ailleurs, le rapport s'est longuement étendu sur «les voies nouvelles de l'union», partant de la base pour parvenir «le moment venu — quand, sous quelle forme ? l'avenir le dira» à des accords politiques avec le PS. Malgré les efforts d'Herzog pour être concret, signalons que ce n'est pas encore à ce CC que les militants du PCF apprendront ce que doit être concrètement l'union à la base, et surtout avec qui, et sous quelles formes. Enfin, parallèlement aux traditionnelles attaques contre le PS, Herzog a estimé que «l'influence du PCF est non seulement intacte, mais son renforcement est amorcé».

Le CC du PCF a par ailleurs appelé toutes les cellules à créer des CDH (comité de diffusion de l'*Humanité*), et à fixer à 500 000 par semaine l'objectif de diffusion de l'*Humanité Dimanche*.

Le projet socialiste dans l'expectative

La réunion de la commission du PS chargée de rédiger le projet socialiste n'a pas donné lieu à des affrontements décisifs. Chacun reste sur des positions prudentes, soulignant que le projet présenté par Chevènement est destiné à être amendé. Les contradictions les plus vives s'exprimeront probablement lors de la discussion sur la dernière partie du texte, non encore rédigée, qui sera débattue par la commission le 19 septembre. Après le comité directeur du 29 septembre, un projet sera envoyé dans les sections pour la préparation de la conférence nationale des 15 et 16 décembre prochains.

constate que, conformément aux prévisions, les crédits militaires ont augmenté et que la proportion des dépenses d'équipement s'est accrue. Le gouvernement y affirme sa volonté de placer la France au niveau technologique des deux superpuissances.

la défense de l'Europe... tout en conservant (la) liberté d'appréciation et de décision vis-à-vis de l'alliance atlantique en ce qui concerne l'opportunité, le moment et les modalités d'un éventuel engagement des forces en cas de crise ou de conflit».

Pour ce qui est des dispositions concrètes, il faut rappeler qu'après une phase d'augmentation des soldes des appelés et surtout de celles des officiers, le gouvernement s'est attaché depuis 1976 à remonter les crédits d'équipement. La proportion de ces derniers est passée de 1977 à 1979 de 41% à 43,2%, la part du nucléaire sur l'ensemble de

ce titre étant d'un tiers. De façon générale les dépenses d'équipement ont progressé en 4 ans de 50 à 70% (en francs courants).

Le rapport présente aussi le bilan des trois dernières années. Il constate que les projets concernant l'armée de terre n'ont pas avancé très rapidement, que dans l'armée de l'air le *Mirage 2000* accuse du retard, les autres avions ou missiles étant livrés au rythme prévu, enfin que pour la marine se pose «le problème important du renouvellement» des vieilles unités. Pour ce qui concerne le nucléaire, l'armement stratégique a doublé en 3 ans : missiles plus puis-

sants sur les sous-marins, construction de 2 sous-marins (le 2^e sera lancé au printemps), modernisation des *Mirages 4B*, renouvellement des missiles du plateau d'Albion. Il faut ajouter à cette liste, la mise en service de l'arme nucléaire tactique. De là à accéder au niveau technologique des 2 superpuissances, il y a un pas considérable à franchir : construction de missiles «de croisière», remplacement des fusées *Pluton*, développement de la capacité de pénétration des charges nucléaires...

La réalisation des objectifs du gouvernement laisse donc sous-entendre un accroissement des dépenses militaires, ou tout au moins une nette augmentation de la part du nucléaire dans le budget militaire français.

D.D.

LE GROUPE PCF DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE vient, une fois de plus, de renouveler sa demande de convocation anticipée de l'Assemblée nationale pour un débat sur la politique gouvernementale. Cette demande avait déjà été formulée à la mi-août.

DIDIER BARIANI, secrétaire général du parti radical, briguera la présidence de ce parti lors de son prochain Congrès qui se tiendra du 12 au 14 octobre prochain. Le poste de président est vacant de fait, depuis que Servan-Schreiber a été écarté par le bureau du parti, au mois de mai dernier, à la suite de sa candidature malheureuse aux élections européennes.

PRECISION

Dans l'article intitulé «23 mars : encore des emprisonnés», paru dans notre édition d'hier nous écrivions que Marc Boudon avait été condamné à 18 mois ferme. En fait il s'agit là de la condamnation initiale. Sa peine a ultérieurement été ramenée à 12 mois ferme et 6 mois avec sursis.

MADAME VEIL DEÇUE PAR LA POLITIQUE

Le Parlement européen, vous vous souvenez ? Mais si : il y a trois mois, nos politiciens ne cessaient de prédire qu'il serait, selon les cas, l'espoir de la France ou sa perte. A part les grenouillages liés à l'élection de sa présidente, nul n'avait plus guère entendu parler des débats qui se

mènent dans cette enceinte. Il a fallu une question orale sur la production d'armements pour que Debré et l'*Humanité* s'indignent et que Mme Veil se fende d'une interview au *Figaro* pour se déclarer «déçue» par les débats du Parlement européen. La question soulevée mérite-t-elle un tel tapage ?

L'objet de la querelle est l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée européenne d'une question orale de deux députés, un conservateur britannique et un ancien ministre de la Défense de RFA, Kai-Uwe von Hassel, demandant si la Commission de Bruxelles envisageait de prendre contact avec l'OTAN pour discuter des «programmes communs de fourniture d'armements dans le cadre de la politique industrielle». Les députés du PCF et du RPR se sont opposés à l'inscription de cette question à l'ordre du jour ; sur l'insistance des députés démocrates-chrétiens, conservateurs, libéraux et d'une partie des socialistes, la question a cependant été inscrite pour être discutée à la prochaine session. Ce qui scandalise le PCF et le RPR, qui y voient une menace contre l'indépendance de la politique de défense française. Qu'en est-il ?

Il convient de rappeler que ce n'est pas d'hier que datent des projets visant à une harmonisation des matériels militaires des pays européens. Ceci dit, on voit mal en quoi la question posée par les deux parlementaires pourrait avoir une influence quelconque sur la politique militaire des Etats concernés. D'une part, la politi-



Simone Veil au Parlement de Strasbourg : elle est déçue.

que militaire en tant que telle n'est pas du ressort des institutions communautaires ; seule pourrait être discutée la production industrielle d'armements. Certes, ce n'est pas anodin mais le mécanisme des prises de décisions dans les institutions communautaires laisse le dernier mot au Conseil des Ministres des Neuf, où chaque gouvernement dispose du droit de veto. Il est donc absurde d'en conclure qu'un gouvernement pourrait se voir imposer des choix militaires.

Ajoutons, pour terminer

de dégonfler la baudruche que la procédure des questions orales ne donne même pas lieu à un vote au Parlement européen. Outre que cette institution n'a, en cette matière, qu'un rôle consultatif, elle n'aura pas même l'occasion, pour cette fois, d'exprimer un avis.

«L'ATTITUDE DE CERTAINS GROUPES FRANÇAIS»

Alors pourquoi tout ce battage fait par Mme Veil sur les critiques dont elle est l'objet ? C'est qu'elle

est «affligée» dit-elle, de ce que «beaucoup de Français font souvent à Strasbourg, Bruxelles et Luxembourg de la politique intérieure». Pour qu'on comprenne mieux, elle cite les groupes du RPR et du PCF. En affirmant que la construction européenne exige «une vue moins politique des choses».

Au fait, accorder une interview qui fait la «une» du *Figaro*, qu'est-ce d'autre qu'une opération de politique intérieure ?

François NOLET

Amoco Cadiz

LES PETROLIERS A LA BARRE DES ACCUSES?

Le procès de l'Amoco Cadiz vient de s'ouvrir à Chicago (USA). Le nom de ce pétrolier est désormais célèbre : responsable de la gigantesque marée noire au large des côtes bretonnes, où 230 000 tonnes de pétrole se sont déversées du bateau coupé en deux. Battant pavillon libérien, affrété par la Shell, rempli de pétrole destiné à la Hollande et l'Angleterre, l'Amoco-cadiz se bisait devant Portsall dans la nuit du 16 au 17 mars 1978.

Ainsi, le procès s'ouvre à Chicago. Soixante dix sept communes des régions touchées sont représentées par des avocats américains.

Face à face, l'Etat et les communes spoliées, et d'autre part le propriétaire du bateau, (Amoco Transport), l'Amoco International (société de droit américain), l'armateur Philips de Chicago, et la Standard Oil.

Les communes bretonnes lésées vont réclamer des dommages et intérêts substantiels, mais surtout une jurisprudence nouvelle qui condamne réellement les compagnies pétrolières. Car, ce qu'elles craignent, vu que la France a ratifié la Convention de Bruxelles (qui fixe le plafond du montant de responsabilité à seulement 77 millions de francs), est d'être ridiculement indemnisées par des compagnies d'assurance. L'objectif pour elles, en se battant à Chicago, est de tenter de dépasser ce plafonnement de misère, s'appuyant sur le fait que le gouvernement américain n'a pas signé cette Convention Internationale.

Ainsi, Christian Huglo, l'un des avocats des communes sinistrées estime que «la procédure est plus simple», évitant ainsi un

deuxième procès en France.

Il faut rappeler également que lors de la catastrophe du Torrey Canyon, il n'y a jamais eu de jugement rendu par un tribunal, les indemnités versées aux communes touchées ont été ridicules, et ce, à la suite d'une transaction déroulée contre

les gouvernements britanniques et français.

Dans l'immédiat, le tribunal de Chicago va examiner s'il est ou non compétent à traiter le dossier de l'Amoco Cadiz. Sur ce point, Maître Huglo estime «que c'est extrêmement important» d'un point de vue juridique, car c'est l'existence même de ce procès

qui est en cause. Néanmoins, l'avocat est «optimiste» et la réponse devrait être connue ce jeudi matin.

S'il se déclare compétent, le tribunal américain pourra dès lors juger l'affaire sur le fond. Ce qui pourra déboucher à l'occasion de ce procès sur une nouvelle jurisprudence : contraindre les compagnies pétrolières à une réparation intégrale.

Enfin, selon l'avocat, le procès pourrait se terminer d'ici le début de l'année prochaine, «ce qui serait exceptionnellement court».

De son côté, un animateur du SEPNE (Société d'Etude et de Protection de la nature en Bretagne) qui est à l'origine, ainsi que la ville de Brest, de la plainte qui a abouti au procès de Chicago, estime que si le montant des dégâts pour les collectivités locales est extrêmement élevé, le préjudice porté au milieu naturel breton, difficilement chiffrable, n'est pas pris en compte suffisamment avec cette procédure.

D'autant plus que «l'habitude» a vite repris le dessus, aidé en cela par le silence du pouvoir et le superficiel nettoyage des côtes de Bretagne.



Les communes pourront-elles, à Chicago, contraindre les compagnies pétrolières à une réparation intégrale ?

Strasbourg

Rentrée des enseignants-chômeurs

A Strasbourg, mardi dernier, c'était la rentrée des enseignants chômeurs. 250 d'entre eux ont manifesté dans les rues de la ville, en scandant «Beullac menteur». «Non au chômage dans l'éducation Nationale, titularisation des maîtres auxiliaires.» Cette manifestation a eu lieu à la suite d'un meeting central à l'appel des organisations syndicales et de la commission intersyndicale des maîtres auxiliaires.

Le point de l'emploi dans notre académie fait ressortir que plus de 700 maîtres auxiliaires n'ont toujours pas été réemployés et sont voués au chômage malgré les promesses de Beullac. Déjà, d'avril à juin, des actions pour lutter contre le chômage des M.A. avaient eu lieu dans notre académie, et le nombre des chômeurs était alors estimé à 300, 350.

Pour cette rentrée, ils sont le double à être chômeurs. Et les déclarations faites par le secrétaire général du rectorat de l'académie de Strasbourg à la délégation reçue à l'issue de la manifestation de mardi sont loin d'être sa-

tisafaisantes. Aucun moyen nouveau n'a été mis à la disposition du rectorat de Strasbourg et l'administration compte placer les M.A. dans des remplacements, des demi-postes... etc. sachant très bien que tout le monde n'en aura pas et en ignorant totalement les situations dans lesquelles ils vont mettre les maîtres auxiliaires. Peut-on vivre avec un demi-poste pendant toute une année, compte tenu des frais de déplacement...? ou bien de certains couples de M.A. dont certains ont également un demi-poste, alors peut-on également vivre sur deux fois 1 500 F ?

Les directions syndicales du département ainsi que la Commission Intersyndicale des M.A. ne veulent pas attendre fin octobre pour agir. C'est tout de suite qu'il faut répondre aux derniers mauvais coups de l'été.

D'autre part, une petite manifestation de M.A. devant l'ANPE pour se faire inscrire, s'est déroulée mercredi.

Corr. STRASBOURG

● Plaintes contre policiers

Kwamé Osei, un Ghanéen qui avait tenté de se rendre à Cologne et avait été intercepté dans le train à la hauteur de Saint Quentin, vient de déposer plainte contre ses deux policiers tortionnaires. Ceux-ci, au commissariat de St Quentin, l'avaient outre roué de coups extrêmement violents, obligé à boire à même une écuelle avec le chien du commissariat. L'enquête de la police avait conduit à l'inculpation des deux tortionnaires, l'un est incarcéré, l'autre suspendu. La plainte déposée par Osei pourra peut-être éviter que l'affaire ne se limite à de simples décisions administratives.

● Explosion sur l'Etna : 6 morts

Mercredi après-midi, le bouchon du cratère principal de l'Etna (en Sicile) a entraîné la mort de 6 personnes et en a blessé 35. Au moment de l'explosion il y avait, à proximité du cratère, environ 200 touristes.

Ceux-ci avaient été attirés par le fait que l'Etna avait connu une très forte activité au début du mois d'août. Pendant ces quelques jours, en raison de l'écoulement de la lave qui avait menacé un village, la zone dangereuse était interdite d'accès aux touristes. Il est tout de même étonnant que de telles dispositions n'aient pas été maintenues. Certes l'explosion du bouchon du volcan étaient considérée comme peu probable par les vulcanologues de Catane. Mais l'existence d'une poche de gaz qui n'avait pas été libérée au mois d'août laissait planer un risque qu'Haroun Tazief, spécialiste connu des volcans, avait souligné en s'inquiétant des dangers que pouvaient courir des visiteurs inexpérimentés. Certains d'entre eux en sont morts.

● Côté cour

Moins d'élèves, trop d'enseignants... c'est le visage, officiellement rassuré de cette rentrée scolaire. Côté cour, la réalité n'est pas toujours conforme. Au lycée d'Enseignement Professionnel Marcel Cachin, à Saint-Ouen, la quasi-totalité des maîtres-auxiliaires n'ont pas été renommés. Et, pour assurer la rentrée, il manque la bagatelle de vingt postes d'enseignants non pourvus. Le matin de la rentrée, les profs de l'établissement ont largement informé élèves et parents de l'action qu'ils entreprennent : à l'appel de leur section CGT, ils se sont mis en grève.

Rentrée scolaire

L'ECOLE A L'USINE...

Présentée comme devant égaliser les chances, la suppression des filières dans le secondaire est loin d'être la recette miracle puisque, on l'a vu*, le ministère a dû imaginer une gamme de mesures d'aide pédagogique spécifiques pour les élèves en difficulté toujours aussi nombreux. Un autre révélateur de l'échec du système scolaire est le développement des SES.

L'EXTENSION DES S.E.S.

Les Sections d'éducation spécialisée (SES) sont censées accueillir des élèves «déficients intellectuels légers». Cette appellation recouvre en fait une catégorie d'élèves particulièrement marqués par l'échec scolaire, pour un ensemble de raisons qu'il est abusif de ramener à des facteurs biologiques. Considérées

comme les classes-poubelles typiques de l'enseignement post-primaire, les SES connaissent une forte progression d'effectifs : un taux annuel de 7 % depuis 1977. De 107 800 en 1978 l'effectif passera à 115 300 élèves à la rentrée 1979, soit 7 500 de plus. Ce chiffre prend toute sa signification en regard de l'évolution des effectifs annoncés par le ministère dans les collèges : 14 646 élèves en moins...

LYCEENS ET PROFESSEURS VONT A L'USINE

Ce dernier chiffre permet aussi de mieux apprécier le développement d'un secteur tenu directement en mains par les patrons : l'apprentissage. De 195 000 apprentis en 1978 on est passé à 210 000 en 1979 et plus de 225 000 pour l'année qui vient.

DE PLUS EN PLUS D'APPRENTIS

Une des «innovations» de cette rentrée, c'est la mise en place de stages en entreprises pour des élèves de LEP et certaines catégories de professeurs.

Dans les LEP les stages concerneront cette année entre vingt et trente mille élèves de deuxième et troisième année : ils dureront un ou deux mois intégrés dans le programme normal.

Ces «séquences éducatives en entreprise» dites aussi «éducation concertée entre les enseignants et les professionnels» seront organisées par des conventions conclues directement entre les entreprises et les LEP. Elles seront placées sous la responsabilité des professeurs et d'un «tuteur» dans l'entreprise. L'objectif serait, selon le ministère, d'«ouvrir la formation sur la vie active» et

de freiner les nombreux abandons en fin de scolarité obligatoire.

Toujours dans le souci d'«ouvrir l'école sur la vie» des stages en entreprises sont prévus pour des enseignants afin de leur «permettre d'acquérir une connaissance du monde économique et en particulier de la vie en entreprise qui constituera le cadre de vie des générations qu'ils seront appelés à former durant leur carrière». Pour cette première année, 1 400 certifiés en année de formation initiale (CPR) effectueront un stage de trois semaines, 400 agrégés (en année CPR) un stage pendant dix à douze semaines, et 1 010 PEGC pendant huit semaines.

Par ailleurs, cent professeurs de LEP feront un stage d'un an en entreprise.

A suivre
* : Voir notre édition d'hier.

NON-ALIGNÉS : LA TRADITION DE L'UNITÉ DANS LE RESPECT DES DIFFÉRENCES

Les débats qui se sont déroulés à la conférence de La Havane du mouvement des non-alignés ont donné lieu à de nombreuses spéculations sur son avenir : avec l'offensive des tenants d'un alignement sur l'URSS, le mouvement allait-il changer de nature ou faire faillite? La présidence de Castro peut-elle lui permettre de manipuler le mouvement pendant ces trois années d'exercice? Pour répondre à ces questions, il est utile de rappeler quelles sont les origines, les traditions et les méthodes du mouvement non-aligné

Le mouvement des non-alignés est né en 1955 à la conférence de Bandoeng, de la volonté commune des pays accédant à l'indépendance de se regrouper face aux grandes puissances dominant la vie politique internationale. Pour ces Etats qui, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, se sont dégagés les uns après les autres de l'empire du colonialisme, l'indépendance était une épreuve : c'était aussi l'expérience de toutes les formes de pression économiques, politiques et militaires dont l'impérialisme disposait sur eux. Très vite, apparaît donc chez les fondateurs du mouvement l'idée qu'en recherchant des positions communes, en parlant d'une seule voix, ces pays peuvent faire reculer le néo-colonialisme.

Cette lutte contre toutes les formes de l'impérialisme sera, dès le début, liée au soutien aux peuples en lutte pour leur libération : lutte des peuples d'Indochine contre l'impérialisme américain, lutte du peuple palestinien contre le sionisme, lutte des peuples d'Afrique Australe, lutte du peuple coréen pour la réunification pacifique de la patrie. Si, dans les premières années, le mouvement des non-alignés, a pour cible essentielle l'impérialisme américain, qui est alors l'ennemi principal des peuples du monde, il se constitue également sur une base de défiance à l'égard de la politique soviétique dans le Tiers-Monde, en particulier la politique de

Khroutchtchev visant à brader les luttes des peuples en négociant sur leur dos avec l'impérialisme U.S.

POUR UN NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE

Depuis la conférence de Lusaka (1970), le mouvement a accordé une importance croissante à la lutte des pays du Tiers-Monde pour un nouvel ordre économique mondial. Depuis, dans les différentes instances de l'ONU, notamment les conférences de la CNUCED, le mouvement non-aligné a travaillé à définir les revendications du Tiers Monde dans le domaine économique et à développer la coopération entre ses membres. Par le biais de différents groupes de travail et commissions, le mouvement élabore des positions et des propositions d'action communes dans un nombre toujours croissant de domaines : sciences et techniques, droit de la mer, désarmement, information, etc.

Aussi, alors que dans les premières années de son existence, le mouvement des non-alignés s'en tenait à des résolutions de politique générale, il intervient aujourd'hui dans l'ensemble des problèmes débattus dans les instances internationales.

DES CONTRADICTIONS CROISSANTES AVEC L'URSS

En soutenant les luttes de libération et en luttant pour le nouvel ordre économique, le mouvement des non-alignés a été amené à dénoncer avant tout l'impérialisme américain et les impérialismes occidentaux, il est entré en contradiction avec l'URSS sur un nombre croissant de questions, comme le dialogue Nord-Sud, le droit de la mer, la délimitation de la Méditerranée ou de l'Océan Indien. De même, en dénonçant « l'hégémonie sous toutes ses formes », « les ingérences étrangères », « le dominationnisme », des membres éminents du mouvement comme la Yougoslavie et la Corée visent l'URSS, ainsi que ses agents, Cuba et le Vietnam. Mais si aujourd'hui de nombreux membres du mouvement ont dénoncé l'intervention vietnamienne au Cambodge, le mouvement a approuvé il y a trois ans l'intervention cubaine en Angola et a fermé les yeux devant l'intervention soviétique dans la Corne de l'Afrique. On peut se demander si une certaine sous-estimation de l'offensive du social-impérialisme ces dernières années et du danger qu'elle représente n'a pas amené les défenseurs d'un authentique non-alignement à être peu offensifs devant les tentatives cubaines de manipulation du mouvement telles qu'elles se sont manifestées à La Havane.



Nasser, Nehru, Tito, co-fondateurs du mouvement

LA PHILOSOPHIE DU NON-ALIGNEMENT

En juin 1961, la conférence du Caire donnait la définition suivante du non-alignement, définition qui reste valable aujourd'hui :

« Suivre une politique indépendante fondée sur la coexistence pacifique et le non-alignement ou adopter une attitude favorable à cette politique ;

— Apporter un soutien constant aux mouvements de libération nationale

— N'appartenir à aucune alliance militaire collective conclue dans le cadre des conflits entre les grandes puissances

— Ne conclure aucune alliance militaire bilatérale avec une grande puissance et ne pas être membre d'un pacte défensif régional conclu dans le contexte des conflits entre les grandes puissances

— Ne pas accepter de plein gré l'établissement sur son territoire de bases militaires appartenant à une puissance étrangère.

MALGRE TOUTES LES DIFFERENCES

Cette définition est assez large et elle n'est pas appliquée de

manière très rigoureuse pour l'admission d'un membre. En effet, dans l'esprit de ses fondateurs, le non-alignement n'est pas une question de tout ou rien. Il ne s'agit pas de constituer un bloc qui se trouverait totalement, comme par miracle, indépendant du bloc américain et du bloc soviétique. Le mouvement reconnaît l'extrême diversité de situations et de systèmes sociaux de ses membres. Ceux-ci entretiennent tous, à des degrés divers, des liens avec les grandes puissances et les blocs.

Pour le dirigeant yougoslave Kardelj : « Ayant eux-mêmes des systèmes sociaux et politiques différents, des idéologies et des positions internationales également différentes, ils ne se font pas toujours et dans toutes les questions une opinion identique du rôle socio-historique de l'un ou l'autre des blocs (...). Enfin, certains pays non-alignés ont reçu ou reçoivent encore de l'un ou de l'autre bloc une aide pour satisfaire des besoins et intérêts immédiats, ce qui explique les différences dans le comportement qu'ils adoptent à leur

égard. Mais, malgré toutes ces différences, les non-alignés se sont opposés et s'opposent encore avec une assez grande unité à la division du monde en blocs et à leur dépendance vis-à-vis des blocs ».

Ainsi, le non-alignement de chacun n'est que relatif, et la force du mouvement ne peut venir, pour ses théoriciens, que de sa capacité à mettre en avant les positions communes, à faire passer ce qui unit ses membres avant ce qui les divise. Ainsi, cette diversité qui, pour les détracteurs du non-alignement (aussi bien occidentaux que soviétiques) ferait l'impuissance et l'inconsistance du mouvement, est au contraire considérée par les non-alignés comme son atout majeur. L'augmentation croissante du nombre de ses membres est donc une preuve du succès du mouvement. C'est ainsi que l'extension de son influence permettrait de faire reculer progressivement celle des blocs dont la dissolution, but ultime du mouvement, ne peut être qu'un objectif à long terme.

LES STRUCTURES DU MOUVEMENT

● **La conférence des chefs d'Etats et de gouvernement.** Depuis 1970, elle se réunit tous les trois ans. Le chef d'Etat qui reçoit cette conférence devient président en exercice du mouvement jusqu'au sommet suivant. Il est investi « de la fonction de prendre toutes les mesures nécessaires pour maintenir les contacts entre les Etats membres, assurer la continuité et mettre à exécution les décisions, résolutions et directives de la conférence ». Il n'existe pas de secrétariat, ni d'institution permanente : ainsi le président ne dispose pas, en principe, d'un véritable pouvoir.

● **La conférence des ministres des Affaires Etrangères :** Elle se réunit pour préparer les sommets, pour stimuler et coordonner les activités du mouvement, régler certains problèmes.

Des conférences ministérielles spécialisées se sont également réunies pour traiter des questions spécifiques (information, coopération en matière de pêche).

● **Le bureau de coordination :** Il est composé de représentants de 25 pays. Les sièges sont attribués en fonction d'une répartition géographique équilibrée. Les pays se succèdent par rotation pour représenter leur continent. Cependant, certains pays, jouissant d'une autorité particulière (Yougoslavie, Algérie, Inde) sont désignés en permanence. Le bureau assure la continuité des activités du mouvement et a plus particulièrement pour rôle de préparer les sessions de l'ONU. Il a été décidé au sommet de La Havane que le nombre des membres du bureau soit porté à 35 pour tenir compte de l'augmentation du nombre des membres.

Depuis le sommet d'Alger, il existe de nombreux groupes d'experts travaillant en particulier sur les problèmes du développement. Des groupes de travail informels se réunissent également dans le cadre de l'ONU.

LA REGLE DU CONSENSUS

De cette conception du mouvement découle une règle de fonctionnement originale : celle du consensus. Les décisions, déclarations ou motions ne sont pas adoptées à la majorité, ce qui serait contraire à la recherche de l'unité. Elles doivent être le résultat d'un accord global, d'un consensus, un pays ayant toujours ensuite la possibilité d'exprimer son désaccord par l'expression de réserves qui sont publiées en annexes de chaque déclaration. Le consensus est appliqué à tous les niveaux des structures du mouvement : commissions, bureau de coordination, conférence des ministres des Affaires Etrangères, sommet des chefs d'Etats. Quand une question ne peut être résolue, elle est transmise à l'échelon supérieur, jusqu'aux réunions des chefs d'Etats, qui doivent trancher en définitive.

Le mouvement des non-alignés, tout en critiquant les rapports imposés aux autres pays par les grandes puissances, tente

donc dans son propre fonctionnement, de donner l'exemple de relations internationales plus justes et démocratiques. Ces méthodes de travail semblent avoir souvent inspiré les organisations du Tiers Monde (groupements de producteurs ou organisations continentales). Même si elles fonctionnent encore selon la règle de la majorité, elles recherchent toujours autant que possible un consensus afin de dégager les positions qui font l'unité.

Demain :

De Colombo à La Havane L'offensive prosoviétique au sein du mouvement et la riposte des non-alignés

Une nouvelle rencontre devait avoir lieu mercredi entre le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance et l'ambassadeur soviétique Dobrynine, pour discuter du problème de la présence de troupes soviétiques à Cuba, à 150 Kms de la côte est des Etats-Unis. Vingt quatre heures plus tôt, la *Pravda* avait publié, pour la première fois, un éditorial, sur le sujet, en parlant de «campagne contre Cuba» et en essayant de minimiser la portée des accusations américaines. Telles sont les dernières péripéties d'une affaire qui dure maintenant depuis deux semaines et qui s'inscrit — après l'affaire de Ludmila Vlassova — la ballerine du Bolchoï dont le mari avait choisi de rester aux Etats-Unis — dans le cadre de l'intensification de la rivalité soviéto-américaine.

Rappelons les faits. C'est le 30 août dernier qu'au cours d'une conférence de presse, le sénateur démocrate Frank Church, président de la commission des affaires étrangères du Sénat américain, accusait Moscou d'avoir renforcé sa présence militaire à Cuba. Le lendemain, le département d'Etat américain confirmait les propos tenus par le sénateur. Depuis, les déclarations officielles américaines se sont succédées pour préciser la nature de cette présence militaire. Selon ces déclarations, cette présence consisterait notamment en une brigade d'au moins 2 à 3000 hommes, équipée de blindés et d'artillerie, dont les premiers éléments seraient arrivés à Cuba en 1976, et même peut-être dès le début des années 70, selon Cyrus Vance lui-même. La réponse de la *Pravda* n'apporte pas de réel démenti mais minimise la portée de l'affaire en déclarant que le personnel militaire soviétique présent à Cuba est «chargé d'initier les soldats cubains au maniement du matériel soviétique» dans le cadre d'un «centre d'études existant depuis dix-sept ans»; le journal ajoute: «ni le nombre ni les fonctions de ce personnel soviétique n'ont changé durant toutes ces années. Tous les propos sur l'arrivée à Cuba d'unités soviétiques en ordre de combat n'ont aucun fondement».

PLUSIEURS HYPOTHESES

Plusieurs hypothèses sont émises aux Etats-Unis sur la fonction exacte de cette présence militaire soviétique: il pourrait s'agir de renforcer le potentiel militaire de Cuba alors que plus d'un tiers de l'armée cubaine est aujourd'hui engagée contre des peuples du continent africain, dans le cadre de la stratégie globale soviétique et que des pilotes soviétiques suppléeraient à Cuba aux pilotes cubains envoyés sur divers théâtres d'opérations. Autre hypothèse non exclusive des autres: les soldats soviétiques seraient plus spécialement chargés de la protection des complexes électroniques installés par l'URSS à Cuba et ayant pour fonction de capter toutes les communications téléphoniques, et les communications entre ordinateurs aux Etats-Unis même, ainsi que les informations arrivant à terre depuis les satellites américains. Aux soviétiques qui parlent d'*aide au renforcement de la capacité défensive de Cuba*, les officiels américains ré-

pondent que «l'aide militaire soviétique à Cuba dépasse de loin les besoins défensifs cubains».

LE CHOIX DU MOMENT

Nombre de choses restent encore obscures dans cette affaire: non seulement sur la nature exacte de la force soviétique à Cuba et le début de sa présence mais aussi, sur la manière dont elle a été «divulguée» aux Etats-Unis. Par exemple, depuis quand les officiels américains étaient au courant, et jusqu'à quel point Carter le souhaitait, ou s'est fait

classe politique américaine, et notamment au Sénat, une forte opposition à la ratification de l'accord de Vienne, de juin dernier, entre Carter et Brejnev, sur les armements nucléaires stratégiques. Or, la commission des affaires étrangères du Sénat qui devait terminer son rapport sur SALT II le 25 septembre, a ajourné ses travaux le 4 septembre, pour demander des explications sur la présence militaire soviétique à Cuba, tandis que deux jours plus tard, une pétition contre SALT II, signée par 1628 généraux et amiraux à la retraite, était remise au Sénat. L'affaire

n'a pas de capacité offensive aérienne ou navale. Tout en voulant se débarrasser de l'accusation de «mollesse» face aux soviétiques, le président américain craint que l'affaire ne soit trop largement exploitée par les opposants à SALT II.

Quoiqu'il en soit, la résonance qui lui est donnée aux Etats-Unis est inséparable d'une volonté de durcissement de la politique étrangère américaine qui s'est manifestée dans de nombreux cercles politiques et militaires, ces derniers mois. A la base de cette attitude, il y a évi-

tentative de réponse à cette menace.

Les proportions prises aux Etats-Unis par l'affaire de la présence militaire soviétique à Cuba ne s'expliquent que dans ce contexte, marqué notamment par les inquiétudes des sphères dirigeantes américaines. Et dans une certaine mesure, l'affaire elle-même prend figure de prétexte. C'est justement là-dessus qu'essaie de jouer Moscou, pour enfermer le débat dans des questions telles que la composition ou la fonction exacte des forces soviétiques sur l'île cubaine.

MANOEUVRES DE L'URSS ET... DE L'HUMANITÉ

En observant un silence quasi-complet, mis à part l'article de la *Pravda* du 11 septembre, les soviétiques essaient d'accréditer l'idée, auprès de l'opinion internationale, selon laquelle les Américains font «beaucoup de bruit pour rien». Quand à l'article de la *Pravda*, en affirmant que la coopération soviéto-cubaine est «dictée par les intérêts de la défense de Cuba» et «est un droit inaliénable pour deux Etats souverains», il tente manifestement de faire oublier la nature réelle de cette «coopération» qui a vu ces dernières années Cuba jouer de plus en plus, notamment en Angola et dans la Corne de l'Afrique, le rôle de mercenaire au service des intérêts impérialistes de l'URSS. Et la

présence militaire soviétique sur le sol cubain, dans ces conditions, ne peut servir qu'à un assujettissement renforcé de Cuba vis-à-vis de l'URSS. En essayant d'obscurcir cette réalité et en mettant en valeur l'ancienneté de leur présence militaire à Cuba, les soviétiques risquent fort de mettre dans l'embarras les dirigeants américains qui pourraient bien n'avoir comme seule issue dans cette affaire, que de battre en retraite.

Un autre «argument» auquel la *Pravda* ne semble pas avoir «pensé» jusqu'ici c'est la survivance de la base américaine de Guantanamo, sur l'île de Cuba, que l'impérialisme américain a maintenu depuis qu'en 1959, Cuba s'était libéré de sa domination. Cet «argument», l'*Humanité* y a pensé en titrant: «*Deux brigades américaines à Cuba*». Si l'on suit ce raisonnement: partout où il y a une base américaine, la solution est une base soviétique. Et la présentation des choses par l'*Humanité* est pour le moins malhonnête, car sous prétexte d'évoquer la survivance réelle de la présence impérialiste américaine à Guantanamo, l'organe central du PCF tente de faire oublier le rôle que joue pour le moment Cuba, celui de base avancée de l'URSS, de maillon essentiel dans le dispositif agressif de cette superpuissance.

Jean-Paul GAY



L'«amitié» entre l'URSS et Cuba justifie-t-elle l'utilisation des troupes cubaines comme bras armé de la pénétration soviétique en Afrique ?

plus ou moins forcé la main par certains sénateurs? Quelles que soient les réponses à ces questions, il apparaît probable en tout cas que le choix du moment pour ces «révélation» n'est pas fortuit. Lorsque la *Pravda* déclare que la campagne engagée aux Etats-Unis visait le «prestige» de Cuba au moment de l'ouverture du sommet des non-alignés, sur ce point, elle n'a sans doute pas tort. Assez significatifs à cet égard, les propos tenus ces jours-ci par un des plus proches conseillers de Carter: «La présence de troupes russes à Cuba menace plus sérieusement le prétendu statut de non-aligné de M. Castro que la sécurité des USA». Le rappel des liens militaires entre l'URSS et Cuba venait en effet à point nommé au moment où à La Havane, Castro menait l'offensive pour essayer d'imposer aux non-alignés une subordination aux intérêts de la superpuissance soviétique.

Autre donnée qui a sans doute largement pesé dans la détermination du moment des révélations américaines: le débat en cours aux Etats-Unis sur l'accord SALT II. On sait en effet qu'existe au sein de la

des forces soviétiques à Cuba est devenue un cheval de bataille pour les opposants à la ratification de SALT II, certains sénateurs déclarant notamment dès le début du mois: «Il n'est pas question d'approuver SALT aussi longtemps que des soldats russes seront stationnés sur le territoire cubain.»

SALT II EN QUESTION

Face à ces prises de positions, Carter et ses collaborateurs ont adopté une position qui consiste à la fois à dénoncer la présence d'une «unité soviétique de combat» à Cuba, à déclarer que «les Etats-Unis n'accepteront pas le statu quo», et à souligner «la nécessité d'une réaction modérée». «Notre pays tout entier doit réagir non seulement avec force et fermeté, mais aussi avec calme et sens des proportions.» (discours de Carter, 7 septembre). C'est ainsi que le département d'Etat américain cherche à rassurer l'opinion en déclarant que les accords soviéto-US de 1962 ne sont pas violés (ils ne concernaient que l'interdiction d'installer des armes nucléaires soviétiques à Cuba), et que «la brigade soviétique à Cuba

demment la poursuite du recul américain au plan mondial, vis-à-vis de la lutte des peuples: ainsi, la chute de la dictature Somoza au Nicaragua et la valeur d'exemple qu'elle peut avoir sur le continent américain, inquiète fort les milieux impérialistes des Etats-Unis. Et vis-à-vis du déploiement de la stratégie agressive de l'URSS qui poursuit ses aventures militaires dans le Tiers-monde, justement en s'appuyant toujours notamment sur Cuba, et qui multiplie ses pressions, y compris vis-à-vis de l'Europe. Un des derniers résultats en date, c'est pour la première fois, la mise à la disposition, depuis quelques jours, par le gouvernement grec de points d'appui en mer Egée pour la flotte russe de la Méditerranée. Sans compter bien sûr la crainte que l'URSS, qui est parvenue en quelques années à combler son retard, en matière d'armements nucléaires, sur les Etats-Unis, ne les dépasse dans ce domaine; l'annonce par Carter, le 7 septembre dernier, de sa décision définitive en faveur du déploiement des missiles mobiles MX sur le territoire américain est d'ailleurs une

● Pays basque : procès des 6 manifestants de Biarritz

Arrêtés avec 2 autres manifestants le 2 septembre dernier, à la suite des affrontements qui ont suivi une marche en faveur des réfugiés, les 6 inculpés comparaissent jeudi devant le tribunal de Bayonne. Les récentes décisions prises par le gouvernement français à l'encontre des réfugiés basques laissent présager des peines sévères pour les 6 accusés. Alors qu'à Bayonne on se mobilise autour du procès, les réfugiés entament à Hendaye leur 25^e jour de grève de la faim, certains sont dans un état alarmant, de nombreux autres ont dû être hospitalisés. Le vote le 25 octobre prochain du référendum sur l'autonomie du Pays Basque «espagnol» risque de renforcer la France dans son choix de retirer le statut de réfugié aux Basques du Sud.

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N° 668 J
CCPN° 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication: Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire: 56 942

Chili : grève de la faim des familles

A PARIS : GREVE DE SOLIDARITE

Interview de Sébastian Rodriguez

A Paris, comme à Lille, Strasbourg et Bordeaux le 3 septembre une grève de la faim est menée en solidarité avec d'autres grèves identiques au Chili, pour exiger de la junte une réponse au problème des disparus. Le mouvement se déroule à l'initiative de l'Association des familles de disparus, environ 2 500 personnes dont on ignore le sort. A l'heure où le sinistre chilien Cubillos vient chercher en France un renforcement de la coopération économique et militaire (vente de 16 Mirages au Chili), la dictature continue à tuer et à torturer, comme ce fut récemment le cas avec l'assassinat de Santivanez, arrêté par la CNI (nouveau nom de la DINA) et de Federico Alvarez. Mais depuis le 1^{er} mai dernier tout particulièrement la résistance se développe avec une force croissante. C'est ce qu'explique Sébastian Rodriguez, gréviste de la faim.

QDP : Quels sont les objectifs de la grève de la faim que vous menez ?

S.R. : Nous associer au mouvement qui se mène actuellement au Chili. A Santiago, dans 4 églises des grèves ont lieu et des enfants, regroupés à l'Ambassade du Danemark y participent. Il s'agit d'enfants de disparus. Le mouvement exige des éclaircissements sur le sort des disparus et la restitution des corps retrouvés en décembre dernier dans une mine de chaux, de façon à pouvoir les identifier. La

grève est illimitée.

QDP : N'y a-t-il pas des risques que la junte chilienne projette une «solution finale» au problème des disparus comme en Argentine, c'est-à-dire l'élimination de tous les prisonniers politiques ?

S.R. : L'an dernier, il y a eu un projet de ce type mais il a provoqué de telles réactions dans tous les partis et dans l'Eglise que la junte y a renoncé. Des négociations ont commencé aujourd'hui entre le gouvernement et l'Association des familles de dispa-

rus, par l'intermédiaire de l'Eglise pour obtenir nos revendications.

La résistance s'amplifie au Chili. Le 4 septembre dernier, jour rappelant l'élection d'Allende, une manifestation de plus de 50 000 personnes a eu lieu à Santiago pour exiger le retour à la démocratie. Tous les partis politiques de gauche y ont appelé et la Démocratie Chrétienne s'est jointe au mouvement. C'était la plus importante manifestation depuis le coup d'Etat. Des rassemblements analogues ont eu lieu à Valparaiso, Concepcion et Antofagasta. A Concepcion, il y avait des drapeaux avec le sigle des partis, notamment du MIR et des mots d'ordre contre la dictature. A l'issue de ces manifestations qui réclamaient aussi le jugement des assassins, une centaine de personnes ont été arrêtées et déferées aux tribunaux militaires.

Le 11 septembre dernier, une autre manifestation d'environ 10 000 personnes a eu lieu Place de la Constitution aux cris de «A bas

la junte», «le peuple armé ne sera jamais vaincu». Une fête a été organisée par les chômeurs au bénéfice des familles de disparus. Un cardinal a célébré une messe au cours de laquelle il a demandé qu'une réponse soit donnée aux problèmes des disparus.

QDP : Quelles sont les composantes qui participent à ces luttes ?

S.R. : Surtout la classe ouvrière, les habitants des banlieues populaires, mais aussi la petite bourgeoisie et le mouvement étudiant. La coordination Nationale Syndicale, qui travaille de façon semi clandestine joue un rôle actif, non seulement sur ces questions, mais aussi pour les revendications immédiates. Le mouvement de résistance a vraiment pris un nouvel essor.

Propos recueillis par Hélène VARJAC

Pour prendre contact avec les grévistes de la faim : Chapelle St Bernard M^o : Montparnasse (Gare).

● Conférence de Londres sur le Zimbabwe

Le Front patriotique fait rectifier l'ordre du jour

Après deux jours de controverses sur l'ordre du jour, la conférence sur le Zimbabwe a réellement commencé mercredi. Voulant limiter les discussions à l'élaboration d'une nouvelle Constitution, les Britanniques ont dû admettre les objections du Front Patriotique qui, tout en ne refusant pas d'aborder le problème constitutionnel, a mis l'accent sur la période transitoire et le rôle que doivent jouer les forces armées du Front pour remplacer l'armée et les forces de sécurité rhodésiennes. Un ordre du jour global a pu ainsi être adopté, il traitera de «la période précédant l'indépendance, incluant les élections, le cessez-le-feu et les arrangements sur l'armée et l'administration ainsi que du maintien de la loi et de l'ordre durant la période de transition». Un porte-parole du Front Patriotique a déclaré qu'il considérait l'adoption du nouvel ordre du jour comme une «victoire». Toutefois, le Front Patriotique n'exclut pas que le gouvernement britannique tente d'achever la conférence après le seul examen de la Constitution afin de reconnaître le régime actuel de Muzorewa et décide levée des sanctions économiques.

● Yasser Arafat en Espagne

Yasser Arafat effectue depuis jeudi une visite à Madrid, à l'invitation du gouvernement espagnol. Le dirigeant de l'OLP, dont c'est la deuxième visite en Europe cet été (rencontre avec le chancelier Kreisky à Vienne), doit s'entretenir avec le ministre des Affaires étrangères et le Premier ministre espagnols ainsi qu'avec les dirigeants du PSOE et du PCE. Cette visite confirme les bonnes relations de l'Espagne avec les pays arabes, et le rapprochement avec le Tiers Monde dont témoigne la participation de Madrid à la conférence des non-alignés et sa reconnaissance du Front Polisario.

● Liban : la communauté arménienne résiste à l'assaut des Phalanges

Depuis trois jours, les milices d'extrême-droite encerclent le quartier arménien de Borj Hammoud à Beyrouth. Après avoir tenté à plusieurs reprises d'entraîner la communauté arménienne dans ses rangs, l'extrême-droite libanaise paraît décidée cette fois-ci à liquider les «généralistes» qui tentent de vivre en bonne entente avec l'ensemble de la population libanaise. «Génante», la population arménienne de Beyrouth l'est à plus d'un titre puisqu'elle réside essentiellement dans le quartier de Borj Hammoud qui est situé à un endroit stratégique, à proximité d'un pont permettant de s'assurer le contrôle d'un axe principal. Les combats ont déjà fait une trentaine de morts et plusieurs dizaines de blessés et de «disparus». Les Arméniens s'affirment décidés à lutter jusqu'au bout et parlent du «second génocide» de leur histoire.

LES BONS CONSEILS DE MADAME CHIRAC

La femme de Chirac, dans une interview à Elle s'attribue le rôle principal dans le départ, au lendemain des élections européennes de juin, des deux conseillers de son mari : Marie France Gaud et Pierre Juillet.

Certes, dit-elle, «Marie France Gaud est une femme très intelligente», mais «elle me prenait pour une parfaite imbécile». Mélange explosif. Elle avait dit à son époux-président du RPR : «Ces gens là partiront ou c'est moi qui partirai». Il l'a gardée. Comme conseillère ?

SOLMER (FOS/MER) : 3 MILITANTS SYNDICAUX SANCTIONNES

Mardi soir, les sidérurgistes de Solmer à Fos/mer apprennent que Boulin le ministre du Travail avait décidé le licenciement de deux délégués CGT tandis qu'un de la CFDT était muté. Il leur est reproché d'avoir participé à la grève et à l'occupation des hauts fourneaux au mois d'avril.

La CGT, la CFDT et la CFTC appelaient à un débrayage de deux heures ce jeudi matin.

NICARAGUA : VISITE DE PHAM VAN DONG

Le Premier ministre vietnamien est l'hôte du nouveau régime nicaraguayen depuis jeudi. Tout en rapprochant cette visite des positions défendues par le Nicaragua à la conférence des non-alignés qui concordent avec les thèses cubaines, il est encore trop tôt pour se prononcer sur les orientations prises par le FSLN.

Le passé révolutionnaire du Vietnam semble avoir fortement influencé la décision nicaraguayenne de reconnaître le gouvernement fantoche de Heng Samrin comme représentant du Cambodge aux non-alignés.

Tomas Borge, ministre nicaraguayen de l'Intérieur, interrogé sur la politique extérieure du Front Sandiniste, a déclaré : «Les meilleurs amis du Nicaragua ont été des pays d'Amérique Latine, les peuples d'Amérique Latine. Nous avons aussi bénéficié de la solidarité des peuples socialistes, mais pas au même degré. Cuba a été solidaire de notre révolution, non parce que c'est un pays socialiste, mais parce que c'est un pays latino-américain.

La visite du Premier ministre vietnamien aura sans doute influencé Carter, qui vient de demander au Sénat américain de reconduire un programme d'assistance économique de 8,5 milliards de dollars au Nicaragua.

Au lendemain du congrès des syndicats britanniques

La Grande-Bretagne vers une nouvelle confrontation sociale ?

La situation intérieure britannique est passée au second plan avec la mort de Mounbatten. Bien que Thatcher ait exploité cet événement pour soigner son image de marque. C'est ainsi qu'en Ulster, visitant les casernes britanniques, elle est apparue vêtue d'une veste de para au milieu des soldats. «Jupon de fer», c'est ainsi qu'on l'appelle outre-Manche, n'a pas failli à son surnom depuis les élections. Elle a défendu aux Communes le rétablissement de la peine de mort (repoussé le 19 juillet) et participé à un rassemblement européen contre l'«eurocommunisme» les 20 et 21 juillet. Sur le plan économique et social, «Maggie» applique à la lettre son programme électoral qui vise essentiellement à restaurer un libéralisme total, c'est-à-dire à suivre une politique de dénationalisation. Avec pour conséquences des milliers de licenciements pour «rentabiliser» des secteurs jugés trop peu productifs.

Ainsi, le gouvernement conservateur a mis en vente une partie du capital de British Airways, il en sera de même pour British Aerospace et British Petroleum. Ailleurs, il réduit le pouvoir de certains organismes d'Etat : après l'as-

souplissement du contrôle des changes, c'est la Société Nationale des Pétroles créée en 1976 par les travaillistes pour stimuler l'exploitation du pétrole de la mer du Nord qui a vu ses prérogatives rognées. Verra-t-on des concessions pétrolières accordées aux entreprises étrangères pour exploiter le pétrole en mer du Nord ? Un conservateur a même proposé de dénationaliser les PTT !

La réduction des aides publiques touche des secteurs aussi divers que : l'aide au développement industriel des régions ou les subventions à la BBC qui auront diminué de 3 milliards de livres en 1979. Enfin, Thatcher et son gouvernement s'efforcent de limiter le pouvoir syndical en continuant de préparer la nouvelle loi sur les «relations industrielles», qui sera proposée au Parlement au printemps prochain. Cette loi permet de modifier le «closed shop» (monopole d'embauche des syndicats) et les piquets de grève volants. En ce qui concerne les salaires, l'Etat refuse désormais d'arbitrer les conflits entre patronat et syndicats. Si la situation économique semble s'améliorer dans certains domaines : redressement de la livre, rééquilibrage de la balance des

paiements, le chômage, qui touche 6 % des actifs (1 465 000 sans-emplois) et la hausse des prix qui atteindra 17 % en 1979 ne peuvent que faire réagir les travailleurs face à la politique antiouvrière du gouvernement conservateur. Déjà, des grèves ont éclaté depuis début août dans la métallurgie et la mécanique. Au Congrès des Trades-Unions, qui représentent 12 millions de syndiqués, la nouvelle loi sur les relations industrielles a été sérieusement critiquée. Au cours de cette conférence qui s'est tenue du 3 au 7 septembre, la hiérarchie modérée a dû s'aligner sur la gauche syndicale, entérinant ainsi le refus de la base de signer un nouveau «contrat social» avec le gouvernement. Beaucoup de délégués au Congrès, reflétant les vœux des délégués d'ateliers («shop stewards») ont exprimé la nécessité de la lutte pour le maintien du pouvoir d'achat : allant jusqu'à envisager cet automne une grève de 2 jours par semaine pour l'augmentation des salaires.

Un sondage indiquait récemment que 20 % de ceux qui avaient voté conservateur en mai dernier, le regrettaient déjà !

Paddy Mc LAUGHLIN